

Paris, le 16 avril 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

AvoSial en ordre de marche pour faire vivre le nouveau droit du travail

Un nouveau Bureau pour de nouveaux défis

Du développement de la négociation collective à la défense du plafonnement des indemnités prud'homales, le nouveau Bureau d'AvoSial se prépare à répondre aux enjeux des trois prochaines années. Acteur incontournable du débat public en matière d'évolution du droit du travail, le premier syndicat des avocats d'entreprise en droit social entend également accompagner les évolutions de la profession.

Un nouveau Bureau à la tête d'AvoSial

Après la reconduction de Nicolas de Sevin (CMS Francis Lefebvre Avocats) à la tête du syndicat, AvoSial annonce la réélection de Marie-Hélène Bensadoun (August Debouzy) et Danièle Chanal (Joseph AGUERA & Associés) en tant que vice-présidentes à ses côtés. *« Les adhérents d'AvoSial nous ont renouvelé leur confiance. Nous allons mener avec la même conviction notre action au service des entreprises et des avocats qui les défendent et les conseillent au quotidien »*, explique Marie-Hélène Bensadoun. *« Nous poursuivrons les importants efforts entrepris au cours de notre dernier mandat, notamment le déploiement important de notre syndicat en régions »*, ajoute Danièle Chanal.

Le nouveau Bureau élu par l'assemblée générale du 14 mars 2018 est composé de 18 membres fidèles à la vocation unique du syndicat, tout en représentant une grande diversité d'ancienneté au barreau, de sensibilités et de modes d'exercice professionnel. Parmi eux, Jean-Charles Guillard (MARRE & GUILLARD) a été nommé trésorier. La communication sera quant à elle assurée par Jean Martinez (Chassany Watrelot & Associés), accompagné d'Amélie d'Heilly (SCM 5QB Avocats) et de Myrtille Lapuelle (McDermott Will and Emery). La plupart des autres membres du Bureau ont été reconduits dans leurs fonctions.

Défendre et promouvoir les avancées résultant des ordonnances

Le nouveau Bureau d'AvoSial prend la question de la négociation collective à bras le corps en travaillant à la mise en place de formations spécifiques pour ses adhérents sur ce sujet. Objectif : toujours mieux accompagner les dirigeants de PME comme ceux des grands groupes. *« Depuis l'entrée en vigueur des ordonnances Macron, nous*

constatons déjà une évolution dans la demande de nos clients. Les entreprises ont besoin de conseils opérationnels pour tirer profit du nouveau cadre offert à la négociation d'entreprise », développe Nicolas de Sevin. AvoSial se prépare également à défendre la validité du plafonnement des indemnités prud'homales, qui s'apprête à être attaqué sur le fondement de textes internationaux. « Nous défendrons aux côtés de nos clients ce précieux acquis de sécurité juridique, qui vient d'être déclaré conforme à la Constitution » précise le président du syndicat.

Avocat en droit social : une profession en mutation

Autre enjeu pour le Bureau récemment élu : répondre aux nouveaux défis qui se présentent aux avocats en droit social en poursuivant l'adaptation de la profession. Outre la digitalisation des outils de travail (actes d'avocats électroniques, contrats, etc.), les membres d'AvoSial entendent développer l'image de l'avocat d'entreprise en droit social, indispensable aux entreprises françaises et étrangères. Son expertise unique repose sur une parfaite maîtrise technique conjuguant à la pratique quotidienne du contentieux et du conseil. Sa capacité à répondre aux besoins des entreprises en fait un partenaire indispensable pour les entreprises.

« La position stratégique de nos adhérents aux côtés des entreprises nous permet de constater au quotidien les failles ou incohérences de notre arsenal juridique. Avec le nouveau Bureau, nous allons poursuivre notre action et l'amplifier, notamment auprès des décideurs publics, pour continuer à défendre nos adhérents et les entreprises qu'ils accompagnent chaque jour », déclare Nicolas de Sevin.

**Contact presse : Cécile de Bentzmann - Agence Droit Devant
Tel:01 39 53 53 33 - bentzmann@droitdevant.fr**

A propos d'AvoSial

Fondé en 2004, AvoSial est un syndicat d'avocats d'entreprises en droit social qui rassemble plus de 400 membres à travers la France.

AvoSial met au cœur de ses travaux et de ses priorités la simplification et la sécurisation du droit du travail. Le syndicat se donne pour mission de valoriser le savoir-faire de ses adhérents sur l'évolution du droit social et sur l'élaboration de la doctrine. Réunis en commissions thématiques, les adhérents d'AvoSial travaillent sur des sujets d'actualité afin d'émettre des propositions concrètes, issues de leur pratique professionnelle au service des entreprises.

Retrouvez-nous :

- ✓ Web : www.avosial.fr
- ✓ Twitter : [@AvoSial](https://twitter.com/AvoSial)
- ✓ LinkedIn : <https://www.linkedin.com/groups/4683291>